

Comment télévez vous?

Belgique-België
P.P.
1050 Bruxelles 5
1/7610

16 août 2000

Périodique mensuel de
l'Association des Téléspectateurs
Actifs asbl

Bureau de dépôt :
Bruxelles 5 à 1050 Bruxelles
Editeur responsable :
Benoit Goossens

Numéro

56

ATA asbl • Rue Américaine, 106 • 1050 BRUXELLES
ATA sur Internet : <http://ata.qwentes.be> • E-mail : ata@qwentes.be



Du play-back aux faux directs

MICHEL DRUCKER EN QUESTION(S)

[01/08/2000] ⁽¹⁾

“On a été un peu bavards mais c'était intéressant de parler de tout cela”.

...
C'est par ces mots que Michel Drucker terminera l'entretien de près d'une heure et demie qu'il nous a accordé, le 7 octobre 1999, dans son bureau du Studio Gabriel, à deux pas des Champs Elysées à Paris.

Nous y avons abordé avec lui trois thématiques : l'invasion du play-back, les faux directs et les chanteurs qui ne sont pratiquement jamais programmés dans ses émissions.

Une remarque s'impose. Si nous restons critique sur le travail de Michel Drucker, nous constatons néanmoins qu'il n'a pas été impossible d'entamer le dialogue avec lui. D'autre part, il nous semble être l'un des plus intéressants animateurs d'émissions de variétés programmées au prime time en France. Il ne faut pas oublier que c'est Michel Drucker qui, il y a une vingtaine

d'années, se distinguait de ses confrères en osant recevoir en direct un Guy Bedos au sommet de sa critique du pouvoir politique.

Au départ, nous demandions simplement à Michel Drucker de répondre à une lettre que nous lui avions adressée. Après un silence de plus de quatre mois, il nous a invité à le rencontrer. Avant de vous présenter de très larges extraits de cet entretien, nous vous proposons le texte et l'histoire de cette lettre qui ne recevra –hélas– jamais de réponse écrite...

La lecture du présent dossier vous permettra également de comprendre pourquoi les personnalités de la télévision peuvent parfois préférer dissenter dans des interviews plutôt que de répondre par écrit à des questions précises posées par des téléspectateurs. ■

(1) La date [entre crochets] publiée au début des articles indique la date de la fin de l'écriture de ceux-ci. Espérons que les télés adoptent une pratique analogue qui permettrait aux télésectateurs de découvrir, par exemple, quelles sont les émissions en différé ou en direct.

Morceaux choisis

• “*Finale-ment, n'est-ce pas là le meilleur de la télévision ? Quand les artistes viennent faire autre chose que de la promotion ?*”

• “*Quand je suis en direct, je le dis parce que c'est rare d'être en direct complet.*”

• “*Lorsqu'un invité est trop long, nous savons que si nous coupons les deux tiers, cela n'enlèvera rien à l'essentiel de ce qu'il est venu dire.*”

• “*J'ai toujours pensé : à la télévision privée, fonds privés; à la télévision publique, fonds publics.*”

• “*La télévision publique devrait jeter un œil également sur l'indice de satisfaction qu'on pourrait appeler le qualimat. Mais celui-ci n'existe pas !*”



Comment devient-on membre ?

L'A.T.A. n'est pas subventionnée. Ses activités sont financées par ses membres. "Comment Télé-Vous ?" est l'organe mensuel de liaison des membres de l'A.T.A.

La cotisation des membres est fixée à 1200 FB/an (600 FB/an pour les étudiants et les chômeurs, prière de joindre une preuve photocopiée à l'appui).

La majorité de nos membres ouvrent un ordre permanent de 100 FB/mois. Sur simple demande, nous pouvons vous envoyer un bulletin à cet effet qu'il vous suffira de remplir et de transmettre à votre banque. Vous ne voulez pas devenir membre de l'A.T.A. mais vous désirez seulement vous abonner pendant un an à "Comment Télé-Vous ?" ... Cela vous coûtera 2.000 FB/an.

Enfin, si vous souscrivez un abonnement de l'étranger, son prix est de 2.500 francs belges par an. Versez le sur le compte ci-dessous et précisez à votre banquier qu'il doit introduire un code swift : CGAK BEBB. Les frais de transfert doivent être pris en charge complémentaiement au prix de l'abonnement par le donneur d'ordre.

Le compte de l'A.T.A. ASBL (Rue Américaine, 106 à 1050 Bruxelles) est le 001-0837560-41.

A.T.A. ASBL

Pour toute demande d'information : exclusivement par écrit sans omettre d'y inclure vos coordonnées et un timbre à 17 FB pour la réponse (sauf pour les membres).

Rue Américaine, 106
1050 Bruxelles

Internet : <http://ata.qwent.es.be>
E-mail : ata@qwent.es.be

Ce numéro de "Comment Télé-Vous ?" a été rédigé, mis en page et envoyé par un collectif de bénévoles :

Paula Bouchez,
Benoit Goossens,
Bernard Hennebert,
Marine Jacobs,
Gilles Lenoble,
Pierre Ravach,
Patrick Sénéart.

Les illustrations sont réalisées par Esd.

France 2 devrait revoir le

POURQUOI PAS

*Une lettre gênante ?
La réponse écrite ne
viendra jamais...
Nous adressons un
premier courrier
à Michel Drucker,
le 25 mars 1999.*

• • •

Nous envoyons cette missive à France 2 (7, Esplanade Henri de France à 75907 Paris Cedex 15).

Les téléspectateurs ne sont pas censés connaître l'adresse des animateurs ou de leur société de production. Il nous semble donc normal que le Service public transmette rapidement le courrier des usagers qui lui parvient aux collaborateurs auquel il est destiné.

Notre envoi restant sans réponse, nous avons donc posté un premier rappel, un mois plus tard, le 24 avril 1999.

Comme le silence persistait, nous avons adressé à Michel Drucker le 2 juin 1999, près d'un mois et demi après le premier rappel, une troisième lettre, cette fois-ci en recommandé.

Le même jour, nous envoyons copie de ces courriers à Madame Geneviève Guicheney, la Médiatrice des programmes de France Télévision, en nous étonnant de n'avoir reçu aucune réponse de Michel Drucker.

MERCI, MADAME LA MÉDIATRICE !

Le silence se poursuit encore pendant un bon mois. Le 5 juillet 1999, nous envoyons un rappel unique à Mme Guicheney.

Un peu plus de trois semaines plus tard, le 30 juillet 1999, le facteur dépose dans notre boîte aux lettres un mot manuscrit de Michel Drucker. Il n'est pas daté. L'animateur nous y indique qu'il essaie en vain de nous atteindre au téléphone depuis plus d'un mois et donne un numéro de téléphone où nous pouvons le contacter (aucune adresse n'est mentionnée dans son courrier) : "À très bientôt j'espère... pour parler du play-back !".

Nous téléphonons et tombons sur un répondeur où nous rappelons notre numéro (celui qu'il avait cité dans son courrier était exact) et nous nous étonnons qu'il n'ait pas réussi à nous y atteindre...

Le 2 août 1999, Michel Drucker nous téléphone. Il nous dit qu'il a eu un problème avec son secrétariat et que "Ce n'est pas son habitude de ne pas répondre". Il constate que,

grâce à Mme Guicheney, le contact est établi.

EVITER LES ÉCRITS ?

Michel Drucker nous propose une interview "au téléphone ou sur rendez-vous".

Nous optons pour un entretien au Studio Gabriel à Paris. Il se déroulera le 7 octobre 1999. La rencontre sera tout-à-fait cordiale.

Ce qui est intéressant de constater, c'est que nous n'aurons donc pas de réponse écrite à notre lettre. On peut comprendre que certaines personnes que nous interpellons préfèrent le dialogue à l'écrit. Biaiser au cours d'une discussion est moins voyant que de répondre par écrit et de signer ses déclarations.

La leçon que nous tirerons de cette aventure est que l'usager, lorsqu'il contacte un(e) représentant(e) d'un Service Public par écrit devrait normalement recevoir une réponse écrite, datée et signée par l'interlocuteur auquel il s'est adressé, endéans le mois qui suit son envoi. Ce droit reste donc à conquérir en France. Pourtant il est l'amorce indispensable d'un dialogue avec le public.

UN MOIS...

Le 7 octobre 1999, dès le début de notre rencontre, Michel Drucker nous fait sa mise au point : "...Je ne voudrais pas que vous pensiez que je faisais la sourde oreille, que je ne répondais pas. Le courrier s'est baladé. Ici, au studio Gabriel. Ensuite, il y a une autre antenne à la rue Jean Mermoz où se situe l'administration de notre société... Si l'on écrit à France Télévision, cela peut prendre un mois. C'est la même chose pour Delarue et toutes les autres personnes qui sont extérieures. Moi, les rapports que j'ai avec France Télévision, sont ceux d'un producteur à l'égard d'un diffuseur. Je ne les vois jamais. Je suis allé deux fois au siège de France Télévision depuis l'inauguration du nouveau siège. Souvent, les patrons viennent me voir ici (au Studio Gabriel).

- A.T.A. : C'est donc une faille de France Télévision...

- M.D. : Non, ce n'est pas une faille. Au Service public, lorsqu'ils reçoivent des lettres qui nous sont destinées, on devrait nous les faire parvenir immédiatement. Or, cela traîne, cela circule. Parce que c'est une lourde machine. C'est un Service public mais qui fonctionne encore quelque

DE RÉPONSE ÉCRITE ?

part, sans cynisme aucun, comme une chaîne commerciale d'état. Et tant que cela sera financé à 50% par la publicité, on restera dans "ce système". Enfin, l'important c'est que je vous vois...

...OU QUATRE MOIS

Notre lettre n'a pas traîné que pendant un mois... Il y a eu trois lettres adressées à Michel Drucker et celui-ci nous a contacté plus de quatre mois après le premier envoi. Il a fallu également envoyer deux lettres à la médiatrice et patienter pendant deux mois !

Bien sûr, l'A.T.A. ne peut déceler si le dysfonctionnement se situe à France 2 ou dans les bureaux de Michel Drucker. Il est intéressant de constater que l'animateur fait porter le chapeau à la chaîne qui le diffuse. Il reste à la direction de France Télévision à veiller à ce que France 2 et France 3 respectent davantage leurs usagers.

LA LETTRE

Voici le texte de la lettre à laquelle il ne nous sera jamais répondu par écrit...

"Sur Canal+, ce 20/2/1999, l'émission T.V.+ a consacré un reportage au chanteur italien Zucchero qui expliquait qu'il ne faisait plus de play-back sur les chaînes de télévision de son pays, ce qui n'était pas le cas en France.

Le reportage laissait entendre que la prestation préenregistrée de Zucchero qui serait diffusée le lendemain dans votre émission "Vivement Dimanche", le 21/02/1999, serait en play-back.

Nous avons visionné cette émission, le lendemain. Vous n'avez annoncé d'aucune manière aux téléspectateurs que Zucchero réalisait sa prestation en play-back.

Au moins trois possibilités s'offraient à vous :

- Le signaler dans votre annonce verbale,
- L'indiquer en incrustation (play-back intégral, play-



back partiel, etc.),
- Ne pas mettre à la disposition du chanteur un micro éteint, ce qui peut entretenir l'illusion pour les téléspectateurs.

Pour une partie non négligeable des téléspectateurs, le fait de savoir si un chanteur utilise ou non le play-back est utile pour mieux apprécier à sa juste mesure la qualité de sa prestation.

Il nous semble qu'offrir cette information crédibiliserait davantage le Service public.

Faire pareil effort d'information ne coûterait pratiquement rien. Il doit donc y avoir d'autres raisons pour ne pas faire la clarté régulièrement sur ce sujet auprès du public.

Le problème n'est pas sans importance. Naguère, votre confrère Bernard Pivot avait consacré une émission entière à cette thématique.

À cette époque, je me souviens que certaines émissions de télévision refusaient de donner un micro aux chanteurs qui faisaient du play-back. Ceux-ci apportaient eux-mêmes, comme accessoire, leur propre micro. Zucchero, pour votre émission, a-t-il lui-même apporté non seulement son micro mais également le pied pour le déposer ?

Nous aimerions connaître votre position actuelle sur ce problème et nous avons l'intention de publier votre réponse dans notre mensuel "Comment Télé-Vous ?"

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments les plus respectueux".

UN POST-SCRIPTUM

Lors de l'envoi du 2ème rappel de cette lettre, le 2 juin 1999, nous avons complété notre envoi par le post-scriptum suivant : "...Comme vous n'avez pas répondu à mes deux premières lettres, je me permets de vous demander de répondre également aux questions complémentaires que voici.

- 1 : Considérez-vous qu'une télévision de service public doit répondre à tout le courrier que lui envoie ses usagers ? Pourquoi ?
- 2 : Quel est, selon vous, le délai normal dans lequel une télévision de service public devrait répondre au public ?
- 3 : France 2 vous transmet-elle tout le courrier des téléspectateurs qui vous concerne ? Dans quel délai ?
- 4 : Le contrat qui lie votre société de production à France 2 aborde-t-il de façon explicite le traitement du courrier des téléspectateurs ? Comment ?
- 5 : Si je vous dis qu'une association de téléspectateurs ne peut jouer son rôle de pression, de contre-pouvoir, qu'à partir du moment où elle est assurée de recevoir des réponses au courrier qu'elle adresse aux chaînes de télévision... Sans cela, le dialogue est impossible. Qu'en pensez-vous ? ■



INVASION DU PLAY-BACK

A.T.A. : Dans notre lettre, nous vous avons interpellé sur le problème du play-back. Nous nous étonnions que lorsque Zucchero chantait en play-back dans votre émission, il y avait un micro, mais aussi un pied de micro... (voir page 2)



Michel Drucker : C'est souvent l'artiste qui le demande. En réalité, pendant des années (et encore aujourd'hui, dans certains cas), la télévision ne pouvait pas restituer à l'artiste le confort technologique qu'il avait lorsqu'il enregistrait son disque et, a fortiori, lorsqu'il donnait un concert.

Beaucoup d'artistes, les vrais, ceux qui savent chanter, ne peuvent pas plus de quatre ou cinq fois dans un spectacle chanter en direct, s'ils sont aussi très visuels et participent à des chorégraphies compliquées comme c'est le cas de Michaël Jackson, de Madonna, de Claude François... Et quand ils chantent, ils sont obligés d'être soutenus pas d'autres choristes. On ne peut pas simultanément pendant une heure, chanter, danser, faire des claquettes et sortir de scène pour changer de costume. C'est impossible. Ce ne sont pas des athlètes, ni des surhommes.

À la télévision, pendant des années, chanter était un vrai cauchemar.

Florent Pagny, Julien Clerc, Michel Sardou ou Serge Lama font de la scène. Ce sont des gens qui, à l'évidence, savent chanter. Ceux-là, on ne peut absolument pas les taxer de triche à la télévision. Tout le monde les a vus au moins une fois sur scène. Ils chantent devant des milliers de personnes, même dans des stades. Ce sont des gens qui savent chanter.

Le seul problème, c'est que lorsqu'un artiste a passé des mois en studio pour réaliser un disque d'une qualité vocale très sophistiquée, la télé ne peut restituer ce travail, sauf si elle dispose de plusieurs jours, sauf si ce sont des chansons relativement simples... Lors de la Fête de la Musique, interpréter "Les uns contre les autres" de Michel Berger ou "Prendre un enfant par la main" de Yves Duteil, c'est pas compliqué. Certaines chansons de Brel ou de Brassens, non plus. Si c'est pour reprendre des chansons qui ont été composées pour être chantées simple-

ment à la guitare, parfois même à capella, ça va.

Mais la situation se complique lorsque vous avez un artiste qui sort une chanson extrêmement sophistiquée, avec les basses, les cuivres et les cordes, avec des sons particuliers, avec des voix doublées, avec des chœurs... Certaines chansons sont vocalement très compliquées. Même Céline Dion sur scène, au Stade de France, n'a pas chanté une des chansons de son répertoire de Whitney Houston. Cela demande une telle performance vocale, dans un stade de 90.000 personnes, au milieu du vent, de l'humidité... il faut la sortir, cette chanson !

Donc, dans certains cas, on ne peut pas. Alors, l'artiste le fait comme ça (NDLR : en play-back) et on se demande : cela sort d'où ? Il demande donc à avoir son micro. C'est souvent le cas pour certains musiciens.

La difficulté se situe là, et c'est votre question. Est-ce qu'on le dit ou non ?

Flash-back

ENTENDU À LA TÉLÉ

Il y a une dizaine d'années, quelques émissions de télévision avaient consacré de longs débats à la problématique du play-back.

• • •

Voici quelques extraits de "Bouillon de Culture" (France 2) et de "La Grande Famille" (Canal+). Les témoignages qui y ont été proposés ont gardé toute leur pertinence. Zapping...

HENRI DE BODINAT

Le PDG de Sony Music déclare à Bernard Pivot, le 27 avril 1991 : *...Je pense que le problème essentiel, c'est effectivement que le téléspectateur sache ce qu'il regarde. Je trouve que ce n'est pas bien qu'un chan-*

teur chante en play-back complet avec un micro (NDLR : au début des années 80, certains ingénieurs du son refusaient l'usage du micro aux chanteurs qui faisaient du lipping. Certains chanteurs apportèrent alors leurs propres micros factices. Il devenait difficile de confisquer leur accessoire de scène ! Ceci démontre, bien entendu, que certains chanteurs tiennent à dissimuler qu'ils chantent en play-back. À l'époque, Patrick Sabatier menaça de se séparer de la société de production avec laquelle il travaillait si celle-ci ne mettait pas fin à cette "opposition" symbolique, le refus d'offrir un micro au chanteur qui veut faire du play-back).

On doit dire au téléspectateur "ceci est un play-back complet ou partiel"... Une fois qu'on l'a dit au

téléspectateur, celui-ci va décider de regarder ou non. Il est libre. On constate qu'il y a beaucoup de play-back à cause d'un manque de moyens et de courage des télévisions.

MARIE-FRANCE BRUYÈRE

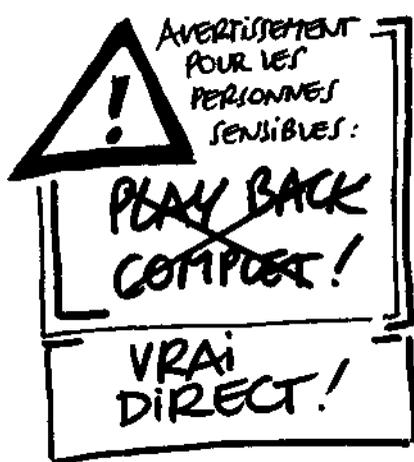
À l'époque, responsable de l'unité de divertissement d'Antenne 2, au cours de ce "Bouillon de Culture", elle remet en question plusieurs "vedettes" de TF1 de l'époque : Patrick Sabatier, Jean-Pierre Foucault et Michel Drucker : *...Ils ont beaucoup d'argent pour produire leurs émissions mais comme ils les produisent eux-mêmes, peut-être qu'ils mettent moins de moyens qu'ils n'en faudrait pour que les chanteurs chantent en direct...*

Est-ce qu'un artiste de cinéma, quand il vient faire la promotion d'un film, raconte la cuisine intérieure : la technologie sur le plateau, comment il a été doublé, etc. ? Il y a des performances athlétiques au cinéma, il y a des problèmes de langue... Le son est refait en studio la plupart du temps. Très peu de scènes sont faites en son direct. Le doublage, la postsynchronisation demande à l'acteur des semaines et des semaines de travail.

La télévision lorsqu'elle diffuse un concert complet pendant près de deux heures nous restitue le vrai métier de chanteur. Lorsque celui-ci vient faire le circuit de la promo, il doit suivre un planning absolument terrifiant. Quand je reçois un artiste étranger, et c'est pareil pour un acteur même s'il ne vient que pour parler, quand je reçois donc Sting, Elton John, Iglesias, Zucchero, quand je reçois un roi ou une reine de la disco qui inonde l'Europe, quand je reçois des gens qui font une carrière internationale comme le faisait ABBA à une époque, mon émission se retrouve dans un planning hallucinant : pour trois jours en France, c'est sept interviews accordées à la presse écrite, quatre interviews radio, une séance de photo et cinq télévisions... Et le gars vient d'Australie, en décalage horaire !

Pour ceux qui font des carrières internationales, c'est colossal. Je ne parle même pas de Céline Dion qui

est obligée, elle, de s'arrêter deux jours par semaine. J'en ai été témoin. Je la connais très bien, je la suis souvent à l'étranger en avion. Elle cesse de parler pendant deux jours et deux nuits et procède par signes. Car son spécialiste de la voix, qui est aussi celui de Pavarotti à New York, lui a dit : "Avec votre voix, avec ce que vous faites, à raison de trois concerts devant 40.000 personnes dans le monde, avec le décalage horaire, la climatisation, les risques de prendre froid... vous avez de l'or dans votre gorge et il faut la protéger". Donc, elle s'arrête de parler et on com-



munique par petits papiers : "T'as soif ? Tu veux des carottes ?", etc. Elle ne dit pas un mot pendant deux jours et deux nuits avant les concerts.

Quand ils arrivent donc à la télé, il faut voir dans quel état : au radar ! C'est tout juste s'ils demandent : "C'est quelle émission ?". La maison de disque leur a fait le planning : Taratata, Tapis Rouge, les Années Tubes, Nulle Part Ailleurs, une émission avec Sevrans, un JT avec

Chazal... Le gars, il arrive d'Italie ou d'ailleurs. Souvent, il dort... et il découvre subitement qu'il faut qu'il chante à 13H30... parce que l'émission s'enregistre à cette heure là. Ces artistes souhaitent protéger leur voix pour le concert prévu à 20H. Le reste du temps, il faut les voir au sortir de l'avion : ce sont des zombies...

La plupart du temps, ils nous disent : "Ne nous demandez pas de chanter en direct, c'est exclu ou alors, il faut rester pendant trois jours, qu'on repose la voix et que vous pouvez nous montrer techniquement si vous pouvez nous la restituer..."

Il y a des chanteurs qui n'ont pas ce problème parce qu'ils ne savent pas faire du play-back. Par exemple : Aznavour et Bécoud.

Hallyday fait très mal son play-back mais il est obligé de le faire de temps en temps, surtout lorsqu'il enregistre des disques extrêmement sophistiqués, lorsqu'il porte sa voix très haut. Pour sortir

pareille voix, il n'est opérationnel que vers 22H, et encore... tous les trois ans. Car Sardou, Hallyday, tous ces gens-là, disparaissent pendant trois ans et sortent un album tous les trois ou quatre ans.

Cabrel, c'est autre chose. Il prend sa guitare et est capable de chanter comme ça, à part quelques chansons. Je ne crois pas que Francis fasse du play-back.

Par contre, aux Etats-Unis, c'est du direct, sauf excep- ►

NICOLE CROISILLE

La chanteuse présente son dilemme à Bernard Pivot. Lorsqu'elle chante vraiment, elle se disqualifie. *Il y a un leurre lorsque, dans une même émission, il y a des chanteurs qui chantent véritablement et des chanteurs qui font un play-back avec un micro à la main. Ceux-ci bénéficient de l'apport technique de leur bande sonore enregistrée au studio. Le vrai chanteur risque d'être défavorisé car les techniciens de l'émission ne pourront peut-être pas travailler dans les meilleures conditions. Alors, l'artiste n'a plus sa dignité d'artiste et le public n'a plus la possibilité de créer un échelle de valeur entre les différents artistes qu'il découvre.*

LA GRANDE FAMILLE

Dans l'émission La Grande Famille de Canal+, s'amorce ce dialogue particulièrement significatif :

— Jacques Martin : *Je ne fais pas de play-back dans mes émissions.*

— Gérard Lanvin (producteur de TF1) : *Et Sylvie Vartan ?*

— Jacques Martin : *C'est vrai, j'admets le play-back pour les artistes qui dansent lorsqu'ils présentent leur chanson.*

— Les autres invités chuchotent : *"Ils dansent tous..."*

JEAN-CLAUDE PETIT

Le chef d'orchestre était également invité par Jean-Luc Delarue à La Grande Famille : *...Réellement, il n'y a jamais de création à la télé. Il n'y a que la reproduction du disque. Pour la bonne raison que vous cherchez bien sûr à vendre le disque, le son de celui-ci et son look...*

YVES DUTEIL

Toujours dans La Grande Famille, l'auteur-compositeur-interprète se positionne

contre le play-back : *Un chanteur, c'est quelqu'un qui doit chanter. Et de la même manière, un ingénieur du son, s'il a fait des études, ce n'est pas pour pousser un bouton et faire tourner une bande. C'est plutôt pour faire de la prise de son ! J'estime que la meilleure façon de défendre notre métier, c'est d'en faire un spectacle vivant, aussi bien sur scène qu'en télévision. La technique a évolué et, aujourd'hui, c'est possible. Pour moi, il faut capter l'émotion. Ce n'est pas en cherchant un chanteur pour faire l'image d'une voix qui ne lui appartient pas qu'on proposera une image correcte de ce métier vis-à-vis du public. Il ne faut jamais perdre de vue que le but de tout cela, c'est le public. Pour être respecté par lui, il faut soi-même le respecter. Ce n'est donc plus une question technique. C'est une question de conscience. ■*

tion. Cela signifie : un mois de négociations, dix fax, envoyer une bande, indiquez-nous qui sera le sonorisateur...

Ici, au Studio Gabriel, on est équipé pour faire un son exceptionnel... sauf qu'il faut beaucoup de temps. Il faudrait prendre une journée complète pour enregistrer une seule chanson. C'est le timing pour répéter une émission entière. Ça veut dire que, sur un plan économique, il faudrait pratiquement tripler le temps consacré à l'émission pour enregistrer une ou deux chansons qui ne représentent que dix minutes sur deux heures. Car l'émission est un talk show : soit 50% de talk et 50% de show. Dans le show, il y a également les balais, les visuels, les imitateurs, les humoristes... Donc, c'est très compliqué.

Dans "Tapis Rouge" et avant, dans "Champs Ely-

sées", il n'y a pratiquement pas de play-back lorsque des artistes viennent chanter les chansons des autres ou font des duos. Finalement, n'est-ce pas là le meilleur de la télévision ? Quand les artistes viennent faire autre chose que de la promotion ?

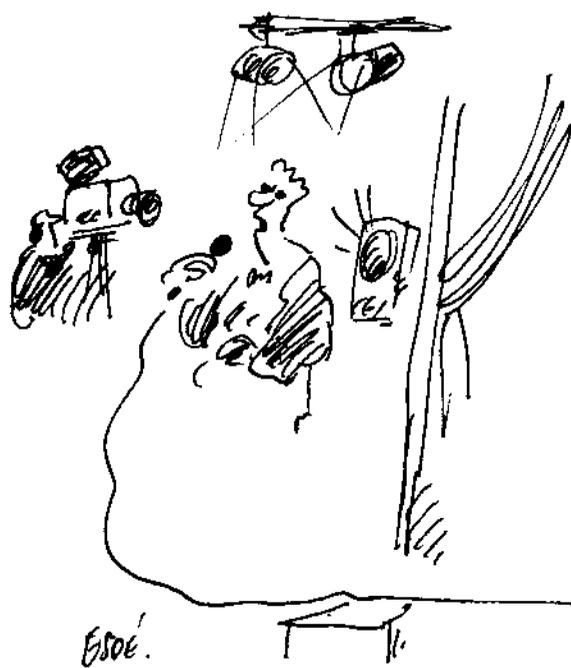
En réalité, c'est avec les Américains du Nord, francophones, qu'il n'y a jamais de problème. Bizarrement, je n'ai pas de souvenir de play-back avec des Québécois. Ils sont allés à l'école américaine qui se trouve à 45 minutes de chez eux et, pour des raisons syndicales, quand vous faites une émission de télévision aux Etats-Unis, vous devez chanter en son direct. C'est pour cette raison que les grandes stars américaines, aux Etats-Unis, ne font pas d'émissions de télévision. Les grandes chaînes diffusent leur spec-

tacle. En France, c'est également une nouvelle tendance : le spectacle de Sardou à Bercy, celui du stade de France de Céline Dion, etc. La question est donc : "Est-ce que j'explique tout ça ?"

A.T.A. : Je réponds oui ! Pourquoi ne pas apposer au bas de l'écran un sigle au début de la chanson ? Sachant que le public découvrirait la situation, davantage d'artistes voudraient peut-être chanter vraiment. L'absence de sigle depuis une quinzaine d'années a peut-être contribué au développement de l'utilisation du play-back...

M.D. : Ce n'est pas aussi simple que ça. Très souvent, les autres artistes dans l'émission s'interrogent : "Pourquoi Zucchero est en play-back et nous, on est en direct ?". Parce qu'il n'y a aucune commune mesure entre, par exemple, un Guy Marchand qui vient chanter en espagnol pour le plaisir et quelqu'un qui doit défendre une mélodie très sophistiquée. Le sigle serait insuffisant. Pour être honnête jusqu'au bout, il faut expliquer toutes ces situations.

A.T.A. : Vous pensez que le téléspectateur ne serait pas intéressé ?



Jacques Mercier (RTBF)

UN COMBAT DÉPASSÉ ?

Le play-back pose le même problème que le faux direct. La télévision n'est pas obligée de signaler la nature de l'ensemble des ingrédients qui composent ses émissions.

• • •

La télé signale uniquement les caractéristiques qu'elle considère comme positives et elle passe sous silence celles que le public pourrait assimiler à des "colorants".

Le fait d'annoncer qu'on est en direct ou que le chanteur va "vraiment" chanter... valorise l'émission et peut en favoriser l'audimat.

Si le public avait les mêmes droits que le consommateur de surgelés, les chaînes de télévision auraient l'obligation de signaler également que telle séquence est "en différé" ou que tel chanteur va s'exprimer en play-back, partiel ou complet.

Il y a donc là une sous-information du public qui n'est pas innocente, ni sans effet.

Sur cette thématique, nous avons interrogé par écrit, le 6 septembre 1999, Jacques Mercier (RTBF) qui s'est toujours intéressé à la problématique de la chanson. Il nous a répondu par courrier électronique, sept jours plus tard. Michel Drucker et France 2 pourraient en prendre de la graine !

LA LETTRE DE L'A.T.A.

"...Lors de la soirée de solidarité Kosovo du 18 mai 1999, vous avez déclaré que la chanson "You've got a Friend" (James Taylor) avait été "interprétée avec la voix en direct".

Par contre, lorsque Frédéric François mima en play-back sa chanson dans la même émission, vous n'avez fait aucun commentaire.

Les émissions de la RTBF ne mentionneraient que certains ingrédients et pas d'autres ?

Je ne prends pas position sur l'intérêt ou non d'un play-back. Simplement, je voudrais vous demander si un Service public ne devrait pas annoncer à ses usagers l'utilisation ou non d'un play-back (intégral ou partiel) ?

Nicole Croisille qui interprète réellement ses chansons considère que la non mention du play-back à l'antenne disqualifie les chanteurs qui font l'effort de chanter en télévision. En effet, le son de la captation de leur interprétation est souvent moins performant que la bande son du play-back. Si les téléspectateurs ne sont pas informés de ces différences de traitement, ils peuvent penser que le travail des chanteurs qui chantent vraiment est moins efficace. Cette situation peut développer à moyen terme l'usage du play-back.

Il me semble que les téléspectateurs ont le droit de découvrir la nature des prestations musicales et ce, avant qu'elles ne s'entament. Un



M.D. : Vous, vous êtes proche de notre métier puisque vous savez comment ça fonctionne. En défendant les téléspectateurs, vous avez fini par bien connaître les mécanismes du métier. Ça fait un quart d'heure qu'on parle de ça. Vous imaginez, dans l'émission, ce qu'il faudrait faire ? "Monsieur Zuchero va chanter en play-back. Pourquoi ?". Il faut alors tout expliquer. À la limite, je préférerais presque le dire plutôt que de mettre un sigle...

A.T.A. : Si vous preniez l'initiative de mentionner d'une façon ou d'une autre les directs, les play-back, les play-back partiels... à chaque chanson, dans chaque émission, quelle serait la réaction de la firme de disques, des chanteurs, de la direction de la chaîne ?

M.D. : Il faudrait mettre PBC (play-back complet), PBO (play-back orchestre)... Ne pas oublier le Direct Complet ! On ne comprendrait pas ce que cela veut dire...

A.T.A. : On peut mettre des dessins plutôt que des lettres... Si ça se passait, comment réagirait l'industrie du disque ?

M.D. : La plupart demanderaient un play-back complet.

A.T.A. : Seraient-ils d'accord que cela soit mentionné régulièrement, sur le long terme ?

M.D. : Je ne sais pas s'ils seraient d'accord que ce soit mentionné à l'antenne... Ça mériterait de poser la question.

A.T.A. : Globalement, les chanteurs ont-ils une préférence pour le play-back ?

M.D. : Pas tous. Ça dépend de leur personnalité. Il y a des artistes pour qui le problème ne se pose pas. Il y en a qui ne savent pas faire du play-back. Et comme ils sont obligés de le faire... Johnny est très malheureux en play-back. C'est un calvaire pour lui. Et on lui met souvent le retour parce qu'il oublie beaucoup. Entre le moment où il écrit ses chansons, où il les a enregistrées et le moment où il les chantent, il s'est passé beaucoup de temps... ■



sigle peut apparaître à l'écran. Le présentateur peut informer le téléspectateur avant que le chanteur ne commence à interpréter sa chanson.

Pourriez-vous vous positionner par rapport à cette problématique ?

Ce problème n'est pas nouveau. Pourquoi, selon vous, aucun progrès n'est à signaler ? Pourquoi les télévisions sont-elles peu intéressées de signaler régulièrement cette situation à leurs usagers ?

LA RÉPONSE DE JACQUES MERCIER

À propos de l'allusion à la présentation au cours de la soirée "Kosovo", c'est facile à expliquer dans la mesure où le play-back complet ou partiel est devenu la règle générale, il est évident qu'il faut signaler l'exceptionnel de celui qui utilise justement sa voix en direct, ce que nous faisons depuis quelques années déjà, me semble-t-il...

Bien des choses sont à dire à ce propos. Bien sûr, la "performance" est à souligner lorsqu'un artiste souhaite chanter en voix

directe (sur une bande orchestre, par suite des problèmes financiers que la présence de celui-là engendrerait) et mieux en direct total, par exemple, en s'accompagnant à la guitare ou au piano.

On peut comprendre les raisons qui poussent la plupart des artistes à ne pas le faire :

- manque de préparation technique, de répétitions pour arriver à un bon "son" en studio.

- heures parfois difficiles pour une voix en direct, fatigue d'autres galas, etc.

- différence entre le son du disque et du direct. Là, je sais que pour ce qu'on a appelé la "bonne chanson française" un peu abusivement, ce n'est pas un problème... et encore (voir Yves Simon, Stephan Eicher, etc.) ! Mais ce l'est pour une majorité de productions où la voix sur le disque est le résultat d'un long travail de recherche, de dosage de timbre, etc., et qu'il est difficile de redonner en studio TV (ou alors, l'artiste doit être accompagné de son ingénieur du son). Or, sans doute, c'est

parfois plus admissible sur scène, dans la mesure où la convention est telle : on sait que la version scénique sera différente de celle du disque.

Aujourd'hui la technique est partie intégrante de l'enregistrement d'un disque et on doit en tenir compte.

Je crois donc, pour me résumer, qu'on doit admettre qu'en général, c'est du play-back complet (et le public le sait bien, qui voit évoluer dans le décor les artistes sans s'essouffler, etc.) et les artistes doivent ajouter à leur arc cette corde de bonne utilisation du mime de la voix, des lèvres, des sentiments (comme la post-synchronisation au cinéma, ce n'est rien d'autre, mais dans l'autre sens). Lorsque ce ne l'est pas : soit la voix en direct, soit l'orchestre et la voix en direct, on le souligne et on l'indique d'une manière ou d'une autre (le combat semble dépassé où les techniciens du son refusaient qu'on chante avec un micro pour le play-back...). ■

TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Hélas, dix ans plus tard, la situation a empiré. Qui se rappelle qu'au cours du dernier trimestre de 1990, de très nombreux représentants du monde culturel de la Communauté française se sont opposés publiquement à l'invasion du play-back ?

•••

C'étaient des personnalités politiques telles que Laurette Onkelinx (PS) et Henri Simons (Ecolo), des chanteurs pour enfants tels que Christian Merveille et Mamemo, les jazzmen Steve Houben et Michel Herr, les musiciens classiques Henri Pousseur et Pierre Bartholomé ainsi que de nombreux représentants de la SABAM, de Voix Voies, des Lundis d'Hortense, des Jeunesses Musicales et du Service de la Musique du Ministère de la Communauté française.

Ils signèrent le texte suivant : "La plupart des émissions de variété sont en play-back. Et maintenant, c'est le tour des concerts ! Le public est dupé et les artistes lésés. Il est temps d'agir. Il faut défendre la performance des artistes-interprètes pour que vivent la musique et la création. C'est pourquoi je signe la pétition contre l'invasion du play-back".

Cette pétition avait été initiée en France et avait recueilli plus de 80.000 signatures : Barbara, Cabrel, Kassav, Aimable, Martial Solal, Papa-Wemba, etc.

Il ne s'agissait pas de bannir le play-back mais bien de s'opposer à son "invasion", c'est-à-dire son omniprésence, au fait qu'il devienne la norme dans la vie musicale.

PAS UNE RIDE !

À l'époque, l'association belge Diffusion Alternative (1), dans son périodique "Soup'Sons" (N° 32, novembre 1990), résumait ainsi une revendication qui n'a pas pris une ride : toutes les chaînes de télévision doivent respecter la diversité de la création aux heures de grande écoute, de trois façons différentes :

- 1 : Présentation d'une grande diversité d'artistes.
- 2 : Diffusion d'œuvres très variées de leur répertoire.
- 3 : Utilisation de techniques variées pour les présenter (clips, concerts live, émissions de TV traditionnelles, etc.). "Il nous semble qu'au prime time TV, il y a trop de play-back", notait D.A.

"Cette technique peu onéreuse s'est généralisée et il

devient difficile, sur chaque chaîne existante, d'avoir droit à des émissions ou des captations où les musiciens jouent vraiment, en direct ou en différé.

D'autre part, nous constatons le développement de la technique qui consiste à faire en sorte que la voix et le physique d'un chanteur appartiennent à deux personnes distinctes (par exemple, c'est Lou Deprijck qui chante "Ça plane pour moi" et les tubes des dix premières années de la carrière de Plastic Bertrand). Les produits ainsi élaborés se retrouvent massivement programmés au prime time alors que la plupart des artistes qui chantent ou jouent vraiment sont relégués en fin de soirée... ou à l'extérieur du petit écran.

Pour la plupart des citoyens, la formation musicale se fait par le biais de ce prime time télévisé. Il serait donc normal que la prochaine génération d'adolescent(e)s définisse comme anormal, pour un chanteur, le fait de chanter.

Puisque le public souhaite pouvoir différencier le direct du play-back (selon une enquête IPSOS réalisée auprès d'un échantillon de 744 personnes représentatives de la population française âgée de 15 à 65 ans, 72% personnes sondées ont répondu oui à la question : Soudaiteriez-vous qu'on vous donne le moyen de différencier le direct du play-back ?), demandons en ce qui concerne notre Communauté française, que la législation soit adaptée dans le sens suivant :

- pour les concerts : mention sur les affiches et le matériel promotionnel d'une phrase ou d'un sigle qui permettrait au public de détecter, avant d'acheter sa place, s'il s'agit d'un concert ou d'un play-back partiel ou intégral.

- pour les émissions de télévision : dans un coin de l'écran, incrustation sur l'image d'un sigle qui permettrait aux téléspectateurs de constater que la chanson qu'ils sont en train d'entendre est en play-back intégral (l'orchestre et la voix sont sur la bande) ou partiel (l'orchestre est sur la bande)".

AUCUNE RÉACTION

Le législateur ainsi que nos chaînes n'ont jamais réagi à cette pétition. Aujourd'hui, Jacques Mercier (voir encadré page 7) confirme que le play-back est devenu la règle générale.

Ce fatalisme n'est pas neuf. Il y a une dizaine d'années, dans l'hebdomadaire l'Instant (27 septembre 1990), Philippe Luthers (RTBF) déclarait : "Le play-back ne trompe pas le téléspectateur qui, je crois, ne se pose pas ces questions" et Alain Simons (RTL TVi) renchérissait : "Le téléspectateur s'est fait au play-back systématique".

Le personnel de nos chaînes connaissent-ils bien les souhaits du public ? À la même époque, l'enquête française IPSOS (déjà citée ci-dessus) présentait un autre résultat intéressant : le fait qu'un artiste soit capable de chanter ou de jouer en direct est-il : très important (64% des réponses), assez important (26%), pas tellement important (7%) ou pas du tout important (3%).

95%

Il y a une dizaine d'année, Michel Drucker était interrogé sur le play-back pour une vidéo réalisée par l'association française "En avant, la Musique".

Pourquoi cette technique s'implante-t-elle tellement à la télé ? L'animateur ne répondait pas à l'époque en disant que le direct coûte trop cher, que le son y est aléatoire, ou que le public s'en fout... Sa seule réponse était que cette pratique était utile à "...ceux qui ne peuvent pas chanter en direct même accompagnés par un orchestre, ceux qui ne sont pas au départ des chanteurs. Cela va de la petite voix -mais bonne- à la voix insignifiante du mannequin qui est enregistré sur son physique pour faire un coup discographique, et là, la liste est longue...".

Il est significatif de constater que, dans notre interview, dix ans plus tard, Drucker ne pense plus à citer cet argument particulièrement démystificateur.

La prolifération du play-back ouvre donc la porte du prime time aux chanteurs ne sachant pas chanter et relègue aux heures de faible écoute ou dans des créneaux marginaux, dans le meilleur des cas, nombre de créateurs qui n'ont pas envie de mimer leur art. Ceci n'est pas sans conséquence dans l'évolution de cette discipline artistique. Le 17 décembre 1990, lorsque Michel Aringoli gagne son Sept d'Or de meilleur preneur de son, il déclare en direct à la télé devant un Michel Drucker quelque peu étonné : "95% des émissions sont faites en play-back. Un play-back qui ruine un petit peu la

profession d'une part et qui d'autre part, au niveau des musiciens, met pas mal de gens au chômage...

Lorsqu'on veut désormais enregistrer un hit pour la télé, mieux vaut avoir un physique agréable et être capable de réaliser un lip-ping impeccable sur une bande enregistrée... La qualité de la voix est alors "un plus", mais accessoire puisqu'elle peut appartenir à une tierce personne.

On assiste donc à une inversion de la hiérarchie des valeurs orchestrée par l'industrie médiatique et imposée tant aux créateurs qu'au public.

On trouverait absurde que les chanteurs soient désormais accompagnés par une bande orchestre dans les opéras... La chanson serait-elle –socialement– un genre mineur ?

Après la scène et la télé, la problématique se répercute bien évidemment sur cer-

avec un "micro postiche", dans les jardins du Botanique... une chanson intitulée... "Paradoxal System" ! Aujourd'hui, pour la Fête de la Musique de l'an 2000, aucun média ne s'est étonné des play-back proposés par des émissions de TF1 et de France 2 qui étaient diffusées à cette occasion.

NOTRE DAME DE PARIS

Très nombreuses furent les interviews accordées dans les émissions de variété aux chanteurs du spectacle Notre Dame de Paris. La comédie musicale fut récompensée aux Victoires de la Musique en 1999. Mais la critique émise par le Syndicat des Artistes Musiciens fut-elle une seule fois relayée auprès des téléspectateurs ?

Pourtant, le communiqué de presse notait que ce spectacle "...se déroule sans aucun musicien présent sur scène, avec simple diffusion, pendant la durée du spec-

ments, Les 1.001 vies d'Ali Baba ou dans la nouveauté belge du genre, Thijl Ulenspiegel. Par contre, la place ne manquera pas pour lui signaler lesquels de ces spectacles ont été enregistrés sur disques. Pourquoi favoriser la consommation plutôt que de questionner celle-ci ?

Pour Thijl Ulenspiegel qui se joue dans les ruines de l'Abbaye de Villers-la-Ville, en Brabant-Wallon, du 19 juillet au 19 août 2000, les chanteurs s'expriment en direct sur une musique pré-enregistrée. Cette info est donnée par La Libre Belgique (qui ne sponsorise pas cet événement).

L'affiche ne mentionne pas ce play-back partiel. Les noms des participants de ce spectacle y sont cités mais leur qualification est ignorée, ce qui ne permet pas au public de découvrir avant de payer son ticket s'il y aura ou non des musiciens en chair et en os sur scène. Le Soir



taines cassettes vidéo. Il est instructif de lire la critique de "Live music at party in the park 99" parue dans la rubrique vidéo de l'hebdo Téléoustique (19 juillet 2000). Cette cassette "...est consacrée à un concert gratuit à Hyde Park avec Boyzone, Geri Halliwell, 5 Club 7, le gratin (?) de la british pop music. Hormis les vieux bedonnants et chauves (Madness, UB40, Culture Club, Mike and the Mechanics) qui chantent en direct, c'est le sacre du play-back. Les artistes se foutent de leur public, le public se fout de ses artistes, le réalisateur –qui se fout des deux– filme sans passion".

ON EN PARLAIT...

Pour son compte-rendu de la Fête de la Musique de 1991, Le Monde titre sur : "La tristesse du play-back". Il y est question de la soirée du Trocadéro diffusée en direct par TF1. En pleine prestation, le groupe "Les Casse-Pieds", devant les caméras de la chaîne privée, a déployé une banderole dénonçant le play-back et ont annoncé les dates de leurs –vrais– prochains concerts.

En 1992, Diffusion Alternative s'étonnait que les festivités de la Fête de la Musique diffusées par la RTBF démarraient par une chanson interprétée en play-back par Laurent Voulzy,

tacle, d'une bande d'accompagnement enregistrée... Il s'agit là d'une tromperie pour le public très nombreux à y assister chaque soir... Il ne peut être question de faire passer pour de la musique vivante une bande d'accompagnement en play-back... Seuls, des musiciens présents chaque soir sont en mesure de réinterpréter la partition pour la satisfaction du public. C'est pourquoi le SNAM (Syndicat Nationale des Artistes Musiciens) demande à ce que cette utilisation du play-back soit clairement indiquée sur tout document de promotion du spectacle (programme, tract, affiche, etc.), afin de mettre un terme à cette tromperie organisée du consommateur..."

Un an après la diffusion de cet avis, le quotidien Libération consacre plusieurs pages à l'analyse du marketing des nouvelles comédies musicales françaises. Il n'y traite nulle part du play-back... et note que "Notre-Dame a réveillé le spectacle vivant..." (3 et 4 mars 2000).

Dans son édition des 15 et 16 juillet 2000, le quotidien belge Le Soir consacre un long dossier au renouveau des comédies musicales en français. Le lecteur ne saura jamais s'il y a play-back (intégral ou partiel) ou non dans Starmania, Notre Dame de Paris, Les 10 Commande-

(22 et 23 juillet 2000) récidive : la critique très détaillée parle beaucoup de l'aspect "comédie musicale" de ce spectacle mais n'indiquera jamais au lecteur la nature de l'accompagnement musical. Un troisième article publié le 26 juillet 2000 constate "la puissance de la musique et la profondeur des voix", sans plus. Le Soir sponsorise ce spectacle, la RTBF aussi. Régions Soir, de cette dernière, consacre un reportage à cette comédie musicale, le 24 juillet 2000. Le commentaire se limite à dire que les voix "ne sont pas en play-back..."

LÉGIFÉRER ?

Pourtant, un champ d'action nouveau s'est ouvert depuis quelques années. La signalétique jeunesse (ou antiviolence) a été imposée avec succès aux chaînes, en France, puis en Communauté française.

À quand une signalétique "musicale" ? En France comme en Communauté française, les législateurs et les Conseils Supérieurs de l'Audiovisuel devraient s'intéresser à ce sujet. L'invasion du play-back n'est pas irréversible. Sur les chaînes de télévision Québécoises, il est beaucoup moins répandu que chez nous, voire totalement absent. ■

(1) À l'époque, un membre de l'A.T.A. avait participé à l'élaboration de la revendication de D.A.

2

Deuxième partie de l'interview de Michel Drucker

LES FAUX DIRECTS

M.D. : On va se dépêcher car il y a Sœur Emmanuelle –quatre-vingt onze ans– qui vient spécialement me voir pour préparer l'émission qu'on va faire avec elle...

A.T.A. : Pourquoi les gens qui font des émissions de télévision trouvent-ils si important de donner l'illusion du direct alors qu'ils sont en différé ? Parce que le public demande du direct ?

M.D. : J'annonce la couleur. Je ne dis pas que je suis en direct, le dimanche après-midi. Quand je suis en direct, je le dis. Quand je fais Tapis Rouge en direct pour la Fête de la Musique, ou pour le premier de la saison, je le dis. Je le dis parce que c'est rare d'être en direct complet.

Pourquoi c'est rare ? Moi, si vous me posez la question... (NDLR : Michel Drucker n'a toujours pas répondu à notre question et voilà qu'il se met à poser lui-même une autre question...). Moi, je suis un homme du direct, je ne suis bien qu'en direct comme tous les gens qui ont été en formation avec les reporters sportifs. J'ai sillonné le monde avec Roger Laboureur et Arsène Vaillant, vos compatriotes. J'ai fait



cinq Coupes du Monde. Je suis un homme de direct. La meilleure école pour faire du direct, c'est le reportage sportif.

J'ai beaucoup de mal à restituer mon ton du direct à la télévision. J'y arrive le dimanche, parce qu'on ne s'arrête pas et ce sont les conditions du direct total. La seule différence, c'est que souvent on déborde d'un quart d'heure. Alors, on enlève un quart d'heure. Mais, pourquoi on n'est pas en direct ? La vraie question, c'est cela. Pourquoi on ne peut pas être en direct à la télévision tout le temps ? Pour une raison extrêmement simple. Le samedi soir –presque toutes les émissions de divertissements sont diffusées le samedi soir parce que, par définition, le divertissement est davantage adapté au week-end– c'est pratiquement impossible d'avoir autant de gens. Pre-

nons "Les années Match" diffusée sur France 2 : avoir en direct, ce samedi soir-là, Aznavour, Sylvie Vartan, Claudia Schiffer, Patricia Kaas, Michel Sardou, Jeanne Moreau, Claudia Cardinale, Alain Delon, Jean-Paul Belmondo, Valéry Giscard d'Estaing, Michel Rocard, Mauroy, Juppé, Balladur, le Baron Empain... c'est pratiquement impossible ! Le seul moment où on peut réunir tous ces gens-là en direct, c'est soit aux Césars, aux Victoires de la Musique, aux Molières ou au Festival de Cannes. C'est déjà très compliqué de les avoir tous le même jour en dehors du samedi. Moi, j'ai enregistré dans le désordre. Par exemple, les premiers ministres de façon séparée. Après les interviews de Belmondo, de Schiffer et d'Aznavour, on a filmé le début de l'émission. Vous ne vous en êtes pas rendus

Au montage

«ON PEUT COUPER»

Le 8 octobre 1999, lendemain de notre entretien, Michel Drucker enregistre l'émission "Arrêts sur images" pour La Cinquième.

• • •

A lors qu'il nous a confié que deux jours sur cinq, "Studio Gabriel" était enregistré, il déclare à Daniel Schneidermann : "...Pendant quatre années, avec Laurent Gerra, ce qu'on a balancé, tous les soirs, en direct..."

• Les représentants de la télé n'aiment pas beaucoup approfondir sérieusement ce thème du faux direct. Et pourtant, c'est un sujet qu'ils doivent gérer au quotidien.

Philippe Gelluck l'a bien compris et ironise. Il y a consacré sa rubrique du faux courrier dans le "Vivement Dimanche Prochain" dont

l'invité était Jacques Villeret, le 9 avril 2000. Une téléspectatrice née de l'imagination de l'humoriste demande si l'émission est enregistrée. Pour les téléspectateurs, l'horloge indique 19H47. Gelluck (enregistré le mercredi qui précède) laisse entendre qu'il est bien en direct et qu'il sera bientôt 20 heures... Les téléspectateurs qui perçoivent le second degré auront souri. Les autres se verront ainsi confirmer leur pressentiment que le rendez-vous de Michel Drucker est bien en direct.

• Dans le non-direct, il peut même y avoir deux couches différentes ! Le mensuel "Entrevue" (juillet 2000) nous l'explique. Lors de l'enregistrement d'un Tapis Rouge à Roland Garros, le 24 mai 2000, les musiciens de Cabrel étaient présents en chair et en os. Ils accompagnaient une chan-

son sans que le chanteur soit là physiquement. Celui-ci interprète ses couplets dans un écran de télévision. La présence des musiciens est-elle utile pour faire imaginer aux téléspectateurs que Cabrel est bien présent sur le plateau ?

• Les animateurs peuvent même trouver une émulation créative dans cette façon de parler "en différé" pour créer l'illusion qu'ils sont en direct. Parfois c'est réussi avec l'accord implicite des "otages" que sont les invités et le public qui assistent au tournage. Ainsi, Michel Drucker, lors du Vivement Dimanche Prochain diffusé le dimanche 20 février 2000, demande à Valéry Giscard d'Estaing : "Dites-moi, le dimanche, à cette heure-là, qu'est-ce que vous faites..." Quatre jours plus tôt, lors de l'enregistrement, l'ancien

compte. Cela a été incroyable. Il a fallu tout refaire au montage.

C'est moins compliqué, le dimanche. Avant, j'ai fait le dimanche après-midi en direct pendant huit ans, dans une autre vie : "Les Rendez-vous du Dimanche", "Sport en Fête" dans les années 70. "Sport en Fête" c'était du direct complet puisque je devais lancer en direct la compétition du jour. Dans "Les Rendez-vous du Dimanche", la première année, on a fait du direct aux Buttes-Chaumont, de 14H à 15H30. Au bout d'un an, on s'est aperçu qu'on diffusait, pour la moitié de l'émission, des séquences qui avaient été enregistrées la veille parce que les gens n'étaient pas libres. Presque toutes les chansons avaient été enregistrées la veille. Cela devenait injouable parce que le samedi soir – et c'est pareil partout en Europe – 90% des artistes font leur métier. Toute l'activité artistique, sur scène, a lieu principalement

les vendredi, samedi et dimanche. Les gars arrivaient au radar aux répétitions dans des conditions psychologiques difficiles, à une heure où 90% de la profession est encore au lit. On ne peut pas demander à ces gens d'être là, en direct.

A.T.A. : J'en conviens. Mais pourquoi y a-t-il toujours eu une tentation de faire croire par certains petits mots que c'est du direct ? Le dimanche, vous dites parfois à vos invités : "On vient de passer l'après-midi ensemble". Et donc, les gens qui vous écoutent pensent que c'est du direct. Pourquoi ce besoin de donner l'illusion ? Je voudrais vous demander si cette pratique est liée au fait que le public aime le direct...

M.D. : Aucune émission n'est en direct, le dimanche,

à l'exception des journaux télévisés.

La chaîne me demande de ne pas oublier de lancer les émissions qui suivent, de faire un clin d'œil à "Stade 2" pour qu'il y ait une espèce d'unité dans la programmation. Quand je rentre sur le plateau et que je parle au public avant le début de l'enregistrement, le mercredi vers 16H, je dis : "Voilà. Cette émission passe dimanche. Nous sommes dimanche et il est 13H30. Nous allons faire deux heures d'émission. Il faut que vous sachiez dans quelles conditions les gens chez eux vont recevoir cette émission". Je ne peux pas dire à l'antenne : "Nous sommes mercredi". C'est pas possible. Je suis obligé de dire : "Dans un instant, Pierre Sled ou Béatrice Schönberg"...

Quand Jean-Luc Delarue termine à une heure moins quart, il dit : "Dans un instant, le Journal Télévisé de la nuit et Le Cercle de Minuit". Jean-Luc enregistre deux émissions, le même jour, à la suite l'une de l'autre...⁽¹⁾

A.T.A. : Et le public croyait que "Le Cercle de Minuit" était en direct...

M.D. : Je pense que le public sait maintenant que –sauf exception– les émissions ne sont pas en direct.

A.T.A. : Vous avez des indices ?

M.D. : Je vois très bien... Les gens ont-ils cru pendant vingt-deux ans que Jacques ▶



Président, sans de démonter, a répondu "Heu ! Je promène mes chiens !".

• En cas de direct, l'invité maîtrise ses propos et s'il juge utile de sortir du sujet qu'on lui a imposé (il existe des sujets "tabou" sur lequel aucun présentateur n'interrogera un invité), il a la liberté de le faire. En cas de montage, ce n'est plus possible comme le montre l'exemple d'Alain Touraine que Michel Drucker nous propose dans l'entretien.

Le montage peut également empêcher les téléspectateurs de découvrir des séquences particulièrement pimentées... qui auraient bien entendu été diffusées en cas de direct. Dans notre interview, Michel Drucker s'offusquait : "Si on commence à censurer les humoristes qui dérapent..." Quelques mois plus tard, dans L'Événement du Jeudi du 27 janvier 2000, Michel Drucker renchérit en promotionnant son trio de chroniqueurs (Bruno Masure, Philippe Gelluck et Gérard Miller) en ces termes : "Chaque semaine,

ils sont plus libres, plus corrosifs". Il n'est pas certain que les téléspectateurs pourront le constater à chaque émission. En effet, l'Événement du Jeudi détaille comment le montage peut couper certaines séquences : "Une seule fois, avec Jean-Paul Belmondo, ça a tapé trop fort sur les Tibéri, l'acteur a demandé quelques coupes. Les chroniqueurs –prévenus par Drucker– ont acquiescé".

Pratiquer cette coupe était peut-être justifié. Peut-être pas. Ce qui est certain, par contre, c'est que le pouvoir, en cas d'enregistrement, n'appartient ni aux invités, ni aux chroniqueurs mais aux responsables de l'émission. Ainsi, une émission en direct et une émission montée, ce n'est plus du tout la même chose. C'est pourquoi le public devrait avoir le droit de découvrir, quand une émission démarre, la date de son ou de ses enregistrements.

• Ce qui dérange le monde de l'audiovisuel, c'est que le public puisse s'interroger sur la manière dont les émissions sont montées.

Le montage peut bien entendu être la pire et la meilleure des choses. Toutes les censures et toutes les maladresses y sont possibles. Ainsi, en cas de montage, une émission informative peut devenir promotionnelle. Inviter l'interviewé à participer au montage ne semble pas être une pratique totalement exclue dans ce métier où la connivence est parfois présente. Interviewée récemment par Paris Match, Ruth Elkrief (TF1) expliquait : "Quand Balladur décide de participer à "Tout le monde en parle" sur France 2, il assiste au montage de l'émission préenregistrée". Thierry Ardisson, le responsable de cette émission, a nié ce fait. Pendant notre entretien avec Michel Drucker, celui-ci s'entretient au téléphone avec l'entourage de l'un des invités de l'émission programmée pour le 24 octobre 1999. Pour supprimer une crainte à propos de déclarations inopportunes qui pourraient être balancées sur antenne, Michel Drucker indique qu'après l'enregistrement, "on peut couper au montage" ! ■

Martin était en direct, le dimanche ?

A.T.A. : Ah oui, beaucoup l'ont cru...

M.D. : C'est-à-dire que vous, vous pensez que ce serait plus honnête ou plus clair de dire : "J'espère que votre semaine s'est bien passée. Voici Vivement Dimanche, émission que nous avons enregistrée cette semaine en compagnie de..." ?

Vous pensez que ce serait mieux ? Est-ce que ça changerait quelque chose au résultat de l'émission ou à la façon dont les gens la regarde ? C'est la question que je me pose.

A.T.A. : Je crois que le public regarderait différemment surtout les émissions de débat de type social ou politique parce qu'il saurait à ce moment-là qu'on peut couper certaines interventions lors du montage...

M.D. : Les émissions de débats sont en direct, non ?

A.T.A. : Non. Très rarement. De plus en plus rarement. Alors, on coupe au montage et certaines voix discordantes peuvent disparaître. De plus, ces voix ne s'expriment probablement pas de la même façon quand elles se savent en différé...

M.D. : Ce que nous coupons au montage ne change rien à l'esprit de l'émission. On est obligé quand on a enregistré un quart d'heure

enlève, ce sont des répétitions, des extraits qui étaient trop longs... Jacques Martin enlevait un quart d'heure au montage, régulièrement. Objectivement, par rapport à "L'Ecole des Fans" ou "Sous vos Applaudissements", je n'avais pas l'impression qu'il enlevait des éléments essentiels. Nous, quand un humoriste est en liberté, on laisse beaucoup de choses. D'autant plus que pour la plupart, on les a reçus en direct complet. On n'enlève pas parce que, sinon, ça réduit vraiment le piment de l'émission.

Lorsqu'un invité est trop long, nous savons que si nous coupons les deux tiers, cela n'enlèvera rien à l'essentiel de ce qu'il est venu dire.

Quand Alain Touraine vient parler de Daniel Cohn Bédit, ce qui nous intéresse, ce sont ses souvenirs de professeur de Nanterre. Lorsqu'il y a une longue digression sur mai 68, on n'est plus dans l'émission. C'est une autre émission. La plupart des invités savent ce genre de choses, ont conscience qu'ils ont été parfois trop longs et nous font confiance.

Pendant un peu plus de trois ans, j'ai présenté "Studio Gabriel" avec Laurent Gerra. On était en direct trois jours sur cinq. Le jeudi et le vendredi, les deux jours où l'on était souvent enregistré, on n'a jamais enlevé un mot... Et là, c'était au vitriol : la religion, la politique ! Si on commence à censurer des humoristes qui dérapent...

A.T.A. : Voici un problème découvert

émissions de tel magazine quotidien sont préenregistrées longtemps à l'avance. Dans l'émission du lundi, l'animateur invite les téléspectateurs à téléphoner. Le mardi, il annonce : "Beaucoup de gens ont téléphoné". Comment le sait-il au moment où il enregistre cette phrase ?

M.D. : Je ne regarde pas tout le temps les émissions des autres.

A.T.A. : Bien sûr, mais les faux direct n'amènent-ils pas à ce type de petites tromperies ? On affirme qu'on a reçu beaucoup d'appels téléphoniques... alors que les gens n'ont même pas encore été invités à appeler.

M.D. : Depuis une dizaine d'années, depuis qu'on fait la télé avec les sondages et l'audimat, on a tellement peur que les gens ne soient pas devant le poste, on a la psychose de la télécommande. Tout ça, est-ce que ça ne veut pas dire : "Ne zappez pas" ?

Objectivement, je crois que c'est moins fréquent sur les chaînes publiques que sur les chaînes commerciales. Les jeunes générations sont encore plus tétanisées par tout ça que nous. Eux, ils sont nés avec "ça".

A.T.A. : Si on supprimait la pression de la pub sur le Service public ?

M.D. : Alors là... J'ai toujours pensé et c'est peut-être caricatural : "À la télévision privée, fonds privés. À la télévision publique, fonds publics". La BBC le fait. Mon frère qui dirige M6 vous dira la même chose. Ça me gêne beaucoup de prendre l'antenne, le dimanche, si bas, à 13%, à chaque fois après un tunnel d'un quart d'heure de pubs ! Ensuite, on l'amène à 27% ! Le dimanche soir, entre la fin de "Stade 2" et avant "Vivement Dimanche Prochain", il y a 12 minutes de pubs ! À la rentrée, on a promis que ça va baisser : c'est une bonne chose. Le service public, financé à hauteur de 50% par la pub, est obligé dans certains créneaux de faire la course avec la concurrence.

Le service public et les chaînes commerciales, pour moi, c'est la même différence que celle qui existe entre un jeu de connaissance et un jeu de hasard. "Le juste prix" et "Questions pour un champion". La télévision commerciale a des obligations : c'est la Bourse, le CAC/40, le business. Ses actionnaires, qui sont des distributeurs d'eau



de trop parce que sinon le journal télévisé devrait commencer à 20H15. Ce serait une catastrophe, d'autant qu'il y a les écrans publicitaires...

A.T.A. : Gainsbourg se serait-il encore permis aujourd'hui ce qu'il a fait dans certaines émissions, en sachant que celles-ci seraient montées ? Ne pourrait-on pas parler là d'autocensure ?

M.D. : Je ne crois pas. Quand on enlève dix minutes, ce ne sont pas des choses essentielles. Ce qu'on

dans une émission de variétés en faux direct. Tel présentateur dit : "Sous le regard attendri de notre chanteur invité fil rouge de la semaine, voici mademoiselle "machin" qui va interpréter sa chanson". Or, cette demoiselle "machin" a été enregistrée à un autre moment et donc, il n'y a eu aucun regard de l'invité fil rouge... et surtout pas "attendri" !

M.D. : C'est un regard différé attendri, quoi !

A.T.A. : Les cinq



ou des gens qui viennent du B.T.P, l'ont acheté comme on achète un supermarché.

Le service public a des missions tandis que la télévision commerciale a des obligations. Le service public doit montrer aux gens ce qu'ils aiment et ce qu'ils pourraient aimer. Il devrait y avoir un indice de fréquentation. Une chanson qui n'est pas entendue, un film qui n'est pas vu ou une émission qui n'est pas regardée sont des enfants mort-nés. Les services publics doivent essayer de toucher le plus grand nombre. C'est légitime. Cependant, la télévision publique devrait jeter un œil également sur l'indice de satisfaction qu'on pourrait appeler le qualimat. Mais celui-ci n'existe pas !

J'ai été élevé par des gens qui me disaient que l'image était l'audience de demain. Pierre Desgraupes me demandait de faire une émission "digne et populaire". Je n'échangerais jamais 2% d'audimat en plus contre 2% d'image en moins. Cette équation-là, à mon avis, elle devrait être incontournable dans le service public, alors que sur une chaîne commerciale, il n'y a pas d'état d'âme. Une chaîne commerciale, c'est un supermarché dont on fait la caisse tous les soirs.

Sur TF1, on me disait que l'image, dans un compte d'exploitation, n'existe pas. Jusqu'au jour où on a mis les reality shows de côté et où on s'est dit : "Effectivement, notre image n'est pas très bonne". Et on a vu arriver à 19H, oh surprise, Michel Field. Ainsi que "Monte-Cristo" et "Balzac"... "Monte-Cristo" est né sur le service public et c'est TF1 qui l'a récupéré. Maintenant, TF1 commence de plus en plus à parler d'image, sa fameuse "quête de sens". Donc, on va de plus en plus vers quelque chose qui tire un peu les gens vers le haut.

La télévision de grande consommation, la télévision "audimat à tous prix" a fait des ravages. On ne va pas faire la liste de tous les animateurs qui sont morts sur l'autel de l'audimat et de la "ménagère de moins de 50 ans".

Ce n'est pas parce qu'une émission touche le plus grand nombre qu'elle est bonne. Sinon, ça veut dire que n'importe quel journal à scandales serait un meilleur journal que "Le Monde". "Astérix" serait un bien meilleur film que "Cyrano". Si l'on poussait jusqu'au bout l'absurde, cela voudrait dire qu'il y a de grandes audiences qui sont meurtrières : elles rapportent à court terme à la chaîne et, sur la distance, tuent le média qui les a généré. Voyez la liste des animateurs enterrés au cimetière de l'audiovisuel parce qu'on leur a demandé toujours plus...

Si vous interrogez les médiaplaneurs, ils ne vous demanderont plus de faire une grande audience mais plutôt une audience qui touche la cible publicitaire que l'on veut atteindre à cette heure-là.

Le gars qui le premier a parlé de la ménagère de moins de 50 ans, avait-il conscience de ce qu'il proposait ? Pour moi, c'est faire preuve de racisme dans le domaine de l'âge. Ah, le jeunisme ! Après dix ans de pareil terrorisme, on s'aperçoit que le pouvoir d'achat est détenu par les seniors. Jamais les jeunes ne sont restés aussi longtemps chez leurs parents.

Plus la télévision publique sera respectable et plus elle aura un public important. En effet, le public a changé. Si on remettait aujourd'hui à l'antenne La Roue de la Fortune, tout le monde rirait. Idem si l'on ressortait certains reality shows... Il y a toujours des débats de société où l'on voit des témoins qui viennent raconter de façon parfois impudique leurs problèmes sauf que ce n'est plus un bateleur, ni un homme que l'on pousse à la faute qui les présente, mais c'est Delarue, et cela, c'est autre chose.

Notre conversation ressemble à "Arrêts sur Images", l'émission de Daniel Schneidermann. Ce que vous faites est intéressant. L'analyse de petits détails qui sont symptomatiques d'une époque ou d'une certaine télévision.

Vous allez voir : au fil des années, on va de moins en moins biaiser. Comme le langage de bois est mort, on dit des choses à la télévision que l'on n'aurait jamais osé naguère. L'humour décapant et qui fait réfléchir d'un Philippe Gelluck était impossible, il y a quelques années. Plus cela va aller et moins on pourra "tromper" les gens, même si ce mot est trop fort ! Tout a changé. Même l'humour a changé. Maintenant, on dit les choses. Les hommes politiques qui viennent chez nous ne peuvent plus avoir un langage convenu, hermétique. On est l'une des plus grandes démocraties du monde. On peut maintenant tout dire et c'est vrai que tout ça va disparaître parce que, maintenant, les gens savent, ils le deviennent... Et ce n'est pas parce qu'ils sont nombreux à regarder tel programme, qu'ils n'ont pas vu ceci ou cela ! Moi, je suis sidéré par les remarques des gens.

Vous y avez, vous aussi, sans doute contribué à votre niveau. Des émissions, des papiers (articles) ont alerté : regardez une deuxième fois, vous allez peut-être découvrir quelque chose que vous n'avez pas encore vu... C'est vrai qu'on va aller de plus en plus vers une télévision adulte parce que la génération des enfants de la télé, elle pige à une vitesse absolument incroyable.

Avec Miller, Masure et Gelluck, on a changé des habitudes et cela va aller de plus en plus loin. Lorsque je demande à un acteur quel souvenir il garde de tel film "surprenant", Miller traduit : "Est-ce que vous ne regrettez pas d'avoir tourné ce navet ?".

Pourquoi je vous raconte tout cela ? Parce que je pense que l'auscultation que vous faites de la télévision, les téléspectateurs vont la faire eux-mêmes, petit à petit. ■

(1) Au lancement de "Ça se discute" en 1994, l'émission était en direct et France 2 a communiqué sur cette caractéristique. Lorsque les émissions ont été préenregistrées, on n'a plus communiqué sur le fait qu'elles étaient en direct ou pas. En Belgique, il y a eu la même stratégie pour l'Ecran Témoin. Par quel miracle, le public pourrait-il deviner l'évolution ?

3

Troisième partie de l'interview de Michel Drucker

LES OUBLIÉS DU PRIME TIME

A.T.A. : Au niveau du service public, c'est donc important qu'on propose une diversité de la création ?

M.D. : Oui. Et surtout qu'il n'y ait pas la psychose de l'audience.

A.T.A. : Récemment, le quotidien "Le Monde" a constaté que vous n'aviez jamais programmé le chanteur Henri Tachan dans les multiples émissions de variétés dont vous vous êtes occupé depuis une dizaine d'années. J'aimerais vous interroger sur cette problématique en prenant un autre exemple, celui d'Anne Sylvestre...⁽¹⁾

M.D. : Il faut quand même nous rendre cette justice : il n'y a pas beaucoup de gens qui ne sont pas passés dans nos émissions en 36 ans. J'ai programmé Isabelle Meyereau, Leny Escudero...

A.T.A. : Mais Anne Sylvestre a toujours énormément de succès en salle. Elle a encore rempli l'Olympia pendant une semaine, la saison dernière. Elle sort, en moyenne, un disque, tous les ans, qui se vend... Elle est moins marginale que les autres chanteurs que

vous venez de citer. Comment se fait-il qu'on ne la voit jamais dans vos émissions ?

M.D. : Je vous répondrais à cela qu'il y a aussi beaucoup d'artistes nouveaux, inconnus mais prometteurs que je suis obligé d'aider.

A.T.A. : Par contre, Jean Ferrat sort un disque tous les cinq et vous l'invitez régulièrement pour le présenter...

M.D. : J'ai pris Anne Vanderlove, j'ai pris tous ces gens-là.

Le seul problème, c'est qu'il y a une, voire deux générations d'artistes qui sont sortis depuis et je suis obligé d'en tenir compte. Je peux ajouter beaucoup de noms à ceux que vous citez. On les voit moins parce qu'ils chantent moins. Vous savez que certains n'ont plus de maison de disque ? S'ils viennent, cela leur donnera un coup de pouce non pas pour les concerts. Leur passage à la télé montrera qu'ils existent toujours.

C'est vrai également que –à tort ou à raison– on a tendance à penser que ces artistes d'une certaine génération sont plus proches du public de Pascal Sevran ou d'émissions un peu marginales que du public de nos émissions. C'est vrai aussi que de temps en temps,

j'essaie de trouver une place à des gens qu'on ne voit pas depuis très longtemps comme Marie-Paule Belle.

J'aime aussi de temps en temps donner une place à des chanteuses comme Juliette par exemple, à des gens qui n'avaient pas accès à la télévision et qui frappent à la porte de nos émissions.

Quand vous prenez simplement sept ou huit artistes, le maximum dans une émission, dont deux visuels et un humoriste, il ne reste que quatre places pour la chanson.

Et c'est vrai que la production discographique est colossale.

Même si c'est une émission d'une chaîne de service public, je suis obligé de tenir compte du fait que j'ai un auditoire assez large. C'est l'ambiguïté du service public ! Il y a treize minutes de pub avant moi. Les annonceurs qui mettent de la publicité entre nos émissions veulent évidemment qu'on se rapproche de la cible qu'ils veulent toucher.

Qu'est-ce qu'on m'a donné comme consigne, quel est le but recherché ? "Tu rajeunis l'image".

Si j'avais continué les mêmes émissions que "Champs Elysées", je ne serais sans doute plus là. En tous cas, j'aurais beaucoup de mal à atteindre cette autre génération. Pourquoi croyez-vous que je me suis entouré de jeunes ? Parce que j'ai senti que si je ne m'entourais

Pour d'autres causes que le succès ou la qualité ?

TOUJOURS LES MÊMES

Le 20 janvier 1999, le chroniqueur "télé" du quotidien *Le Monde*, Alain Rollat, intitulait son billet "Un test culturel".

• • •

Il se demandait si Michel Drucker prendrait l'initiative de programmer sur France 2 "Telle est la télé", une chanson du nouveau disque d'Henri Tachan. : "...Philippe Lefait et Pascal Sevran ont déjà eu cette audace, le premier en pleine nuit, le second en plein après-midi...". Et de préciser : "...Selon les archives du *Monde*, Michel Drucker n'a offert que trois minutes d'antenne à Henri Tachan en un quart de siècle d'émissions...". Malgré les passages de Tachan au Cercle de Minuit ou à la Chance aux

Chansons, Alain Rollat parle de "disgrâce médiatique".

DIVERSITÉ

Il ne s'agit pas ici de soutenir les intérêts des artistes, des firmes de disques ou des organisateurs de concerts. Nous considérons simplement que les téléspectateurs ont le droit de découvrir au prime time, au moins sur les chaînes de service public, la plus grande diversité possible de la création artistique ainsi que les artistes appréciés par le public. Nous voulions aborder cette thématique lors de notre entretien avec Michel Drucker, c'est pourquoi nous avons proposé un exemple concret à l'animateur de *Tapis Rouge* : celui d'Anne Sylvestre.

ANNE SYLVESTRE...

Anne Sylvestre est prolifique. Elle alimente deux

types de répertoires : les chansons pour enfants et les chansons "tous publics", dont les adultes. Elle enregistre un et parfois même deux disques par an. De plus, toute son œuvre a été entièrement rééditée.

D'autre part, elle chante très régulièrement sur scène et, d'habitude, devant des salles plutôt pleines et enthousiastes. Si ce n'était pas le cas, cela ferait longtemps que les organisateurs ne la programmeraient plus !

Le public qui assiste à ses concerts est intergénérationnel. Nombre d'enfants qui ont été bercés par ses "Fables" deviennent des adolescents intéressés par son répertoire "adulte". Ainsi, elle a "fidélisé" trois générations et pas uniquement les seniors branchés "Chance aux Chansons"...

pas d'une équipe d'une autre génération, j'allais me couper un peu de ce nouveau public. Pour répondre à votre question, je suis obligé également de tenir compte des directives d'une chaîne — même si on ne me l'impose pas mais je le sais très très bien — selon lesquelles, à 19H20, le dimanche soir, c'est 20% d'économie de la chaîne.

beaucoup de place pour eux. Mais, ce n'est pas toujours facile. D'autant que la formule de mon émission, cette année, fait que c'est un invité qui compose son programme. Si je vous donne la liste des gens choisis par Francis Huster, Belmondo, Arlette Laguillier, Martine Aubry, Sylvie Vartan... Ces invités ont plutôt tendance à vouloir parler de choses qui leur

semaine se reposent en regardant la télé et ressortiront vers 15H30. On n'échappe pas au déjeuner dominical : les français sont encore à table et le poste est allumé. Vous avez les politiques qui se reposent. Vous avez les enfants qui vont déjeuner chez leurs parents ou chez leur grand-mère.

Moi je le vois, je fais du vélo le dimanche. À midi, en dix minutes, plus personne... les gens sont rentrés déjeuner. Dans les villes françaises, le dimanche entre 13H et 15H30, huit mois par an, les rues sont désertes. Les gens sont à table. Le déjeuner, c'est sacré.

Pour répondre à votre question, c'est vrai que Henri Tachan ou Anne Sylvestre, on aurait plutôt tendance à les accueillir chez Foulquier ou à les entendre sur France Inter, à tort ou à raison, plutôt que de les entendre sur les chaînes FM. Elles aussi courent aujourd'hui après le jeunisme.

Mais vous avez raison. On devrait pouvoir également prendre ces risques-là parce que cela ne changerait pas grand chose et on le fait de temps en temps. Quand je peux le faire, quand il y a de la place... Mais c'est vrai qu'on a plutôt tendance à penser à ceux qui ont sorti un disque ou à ceux qui ont un disque comme support. ■

(1) La dernière émission de variété diffusée au prime time dont Anne Sylvestre fut l'une des invitées date de 1986 (Champs-Élysées)

Cet entretien a été retranscrit par Marine Jacobs



L'après-midi du dimanche, ils ne peuvent plus se permettre d'avoir uniquement des gens relativement âgés. "L'Ecole des Fans", c'était trois générations de grands-mères qui regardaient le petit bambin chanter sa chanson.

On m'a demandé de rajouter le public. Je continue quand même à garder des places pour des gens qu'on ne voit plus beaucoup comme Nicoletta ou Salvatore Adamo. Heureusement que ce dernier a des fidèles, sinon on ne le verrait que chez Pascal Sevran, ce qui serait anormal.

Pour répondre à votre question, c'est vrai qu'il y a des gens qui font des carrières sur la scène : Escudéro, Anne Sylvestre, Tachan... Et c'est vrai qu'il n'y a pas

rappelle leur jeunesse, leur adolescence... mais également, pour être dans le coup, ont tendance à choisir des choses que leur fils ou que leur fille auraient envie de choisir. Leurs conseillers en communication leur disent qu'il y a d'autres générations, que le métier a évolué...

A.T.A. : Donc, ce serait un problème d'audience...

M.D. : Il faut fédérer, essayer d'avoir devant le poste tout le monde. Si j'avais une émission à 22H30, ce serait plus facile. Le dimanche après-midi, les mêmes regardent plutôt les séries américaines. À part cela, vous avez la majorité du public. Les gens de la profession qui sont sortis toute la

Contrairement aux chaînes de télévision, la presse écrite est attentive à sa carrière. La "critique" est souvent élogieuse. Lorsqu'elle a fêté ses "40 ans de chansons", à l'Olympia du 30 mars au 4 avril 1998, Le Monde lui a consacré une page entière avec une amorce en page une. Dans cet article, Le Monde affirme à deux reprises qu'Anne Sylvestre a vendu plusieurs millions de disques et d'autre part que le public qui assiste à ses concerts est jeune et fidèle.

Pour cette longue série à l'Olympia, Anne Sylvestre a eu droit... (comme Henri Tachan, est-ce un système ?) à La Chance aux Chansons et à un Cercle de Minuit. France 2 confisquera cet événement culturel au vaste public qui suit les émissions d'un Michel Drucker ou le JT de 20H.

...ET FRÉDÉRIC FRANÇOIS

Quelques instants avant qu'Anne Sylvestre n'apparais-

se sur la scène de l'Olympia, ce 1er avril 1998, le JT de France 2 s'achève à 20H33 par un reportage consacré à Frédéric François qui bouclait son Olympia quelques jours plus tôt. Le commentaire était instructif : «*Depuis 25 ans, il ne chante que l'amour. À ce jour, 22 millions de disques, rien que pour cela, il mérite la considération. C'est fort qu'un artiste conserve son public pendant 25 ans... Bien plus qu'un phénomène de mode, c'est un phénomène tout court...*»

Outre le contenu de leur répertoire, au moins deux éléments différencient les carrières de Frédéric François et d'Anne Sylvestre.

Le premier réussit à remplir l'Olympia notamment grâce à ses passages réguliers dans des émissions TV du prime time, ce qui n'est pas le cas de la seconde. Alors, si la télé faisait sans excès son travail, il faudrait au moins doubler le nombre de représen-

tations de celle-ci !

Le premier, comme nombre de chanteurs "qu'on voit souvent à la télé", accepte que des télé ou des radios le "parraine". Ceci veut souvent dire que ladite chaîne de télé ou de radio devient coéditrice et touche une partie des droits d'auteurs... Anne Sylvestre refuse ce système et, bizarrement, n'est pas programmée au prime time. Y a-t-il encore un travail indépendant d'informations culturelles sur le Service public, aux heures de vaste écoute ? Etait-ce un choix économique, le fait que le premier chanteur qui fut présenté par Michel Drucker lors de la Fête de la Musique 2000 diffusée sur France 2 était le Cubain Raydel dont la chanson "Hey arriba" inspirée du générique de "Vivement Dimanche" est précisément la "chanson de l'été" au succès de laquelle ladite chaîne est intéressée financièrement ? ■

Bientôt, un grand chambardement ?

POUR MICHÈLE COTTA

Michèle Cotta, la Directrice générale de France 2, souhaite-t-elle impulser une dynamique "service public" dans les émissions musicales ?

• • •

Elle aurait alors intérêt à lire le N°30 de la revue trimestrielle "Chorus", les Cahiers de la Chanson (janvier/mars 2000)⁽¹⁾.

En une soixantaine de pages, y sont regroupés de nombreux extraits des interviews de chanteurs réalisées par l'équipe de cette revue au cours des vingt dernières années. Et souvent, il y est question des médias... En voici quelques extraits.

MANO SOLO

C'est le sida qui a attiré l'attention sur moi ! Si je n'avais pas eu le sida, ou cette facilité d'en parler, je serais toujours dans ma cave... Du reste, maintenant que je ne réponds plus à ce genre de sollicitations, j'ai disparu des médias.

GRAEME ALLWRIGHT

À Paris, si tu ne passes pas dans les médias, tu n'existes pas... Et puis, il y a également cette fameuse notion de "rentrée parisienne" : si tu ne fais pas une rentrée, ça veut dire que tu es sorti définitivement ! Le fait de tourner en province et à l'étranger, de remplir les salles, que les organisateurs ne soient jamais déficitaires, eh bien cela ne compte pas pour les médias parisiens, c'est quand même curieux...

HENRI TACHAN

Vous savez ce qu'il pense, le public qui vient me voir depuis des années ? Il pense que l'on ne m'entend pas assez souvent à la radio, et c'est son droit, puisque c'est vrai. Mais on n'est pas maudit parce que des gens vous ignorent à la radio ou à la télévision. On continue son bonhomme de chemin !

CATHERINE SAUVAGE

Moi, je ne chante plus. J'ai tellement ramé à contre-courant ces dernières années que je suis dégoûtée de la chanson... Lorsque vous avez fait ce métier avec passion en y mettant toutes vos forces vives, et que celui-ci n'a plus aucun rapport avec ce que vous avez connu, ce que vous avez aimé, qu'il est complètement entre les mains des marchands, qu'on vous sort des gens à coups de millions...

LES RITA MITSOUKO

La presse est tellement à la botte des maisons de disques ! "Eh, coco, tu nous fait un bon papier sur les Mitsouko ? Au fait, tu vas avoir Peter Gabriel en interview la prochaine fois, et on peut t'arranger un petit voyage aux Etats-Unis pour couvrir la tournée..."

KENT

Il est quand même dingue que les créations les plus inventives de la chanson française n'aient pas accès aux médias de masse...

HUBERT-FÉLIX THIEFAINE

Dès que tu es un peu dif-férent, que tu ouvres ta gueule un peu fort, t'es gommé...

LENY ESCUDÉRO

Les médias, maintenant, jouent le même jeu que les compagnies de disques : qu'est-ce qui se vend ? Brel, Brassens, etc., auraient bien du mal à percer aujourd'hui !

PHILIPPE LAVIL

J'ai les placards bourrés d'albums magnifiques d'inconnus qui n'ont pas eu la moindre audience...

FRANCIS CABREL

Il faut se garder de penser qu'on peut être impor-

tant dans le paysage parce qu'on vend beaucoup de disques. Il y a des gens qui sont extrêmement insignifiants, au niveau musical, et qui néanmoins existent très fort en termes de ventes. L'amalgame entre quantité et qualité est vite fait...

RENAUD

Moi, je venais de faire deux albums qui s'étaient vendus chacun à plus d'un million d'exemplaires, lorsque le suivant, pour lequel j'avais refusé toute promo, est retombé à six cents mille...

YVES DUTEIL

En parallèle au développement du clip, les émissions de variétés ont déperdi... Le clip, c'est du marketing. Or, le public aspire à la fragilité du direct.

MAXIME LE FORESTIER

Le seul endroit où l'on puisse voir des chansons à la télévision avec un souci artistique, c'est dans les clips. Quand un réalisateur de talent te met les images qu'il a "vues" sur ta chanson...

MICHEL BÜHLER

Il y a quinze ans, entre les "tout grands" et les "tout petits" qui débutaient, il existait une classe moyenne de chanteurs. Maintenant, on est une grande vedette ou rien du tout.

JACQUES HIGELIN

La télé invite toujours les mêmes artistes depuis trente ans, oublie de braquer ses projecteurs sur les jeunes talents. Les maisons de disques ne cherchent que des coups pouvant rapporter gros. Elles ne participent plus ou alors que très peu à la créativité... ■

(1) Ce numéro est composé de 196 pages. Prix : 80 FF. Chorus, BP 28 - 28270 Brézolles, France.

